



## Une école de qualité pour tous !

SNUipp-FSU  
Guyane

Bât. F, n° 24  
Cité Mont-Lucas  
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84  
0594 30 13 52  
Fax. 0594 30 51 03

Courriel :  
[snu973@snuipp.fr](mailto:snu973@snuipp.fr)

Site internet :  
<http://973.snuipp.fr>

### CAPD du 6 juillet 2017

## Déclaration du SNUipp-FSU Guyane

Monsieur le Recteur,

Nous arrivons enfin au bout de cette année mouvementée et vous n'avez pas jugé important d'assister à une CAPD ni de vous présenter aux commissaires paritaires. Vous ne semblez pas avoir conscience, Monsieur le recteur, de l'impact de la gestion collective sur le déroulement de carrière des personnels. Vous avez choisi de négliger les problèmes du premier degré, alors que les écoles sont souvent le seul service public présent dans les communes isolées. Vous préférez sans doute fermer les yeux sur cette dure réalité, Monsieur le recteur : les délégués du personnel sont la mémoire de cette académie et cela vous place dans une situation de dépendance bien inconfortable.

Mais qu'à cela ne tienne, votre absence signifiant un réel mépris de la part de notre ministère, les délégués du SNUipp-FSU continueront à se battre sans relâche et à défendre les collègues contre toutes les irrégularités que vous ou vos successeurs tenterez d'imposer.

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU Guyane dénoncent les pratiques de certains IEN qui poussent le zèle jusqu'à demander aux collègues de justifier leur présence, en émargeant, pendant les derniers jours de classe. La législation prévoit que les fonctionnaires justifient leur éventuelle absence et il est hors de question que nos collègues cèdent à ce chantage abusif.

Les élus du SNUipp-FSU insistent pour que les rumeurs et les interprétations douteuses soient remplacées par des écrits clairs afin d'éviter la confusion dans les écoles. Plusieurs chantiers restent dans un flou préjudiciable :

- La circulaire du mouvement ne précise pas que les collègues affectés sur un poste de PDMQDC n'ont pas à se voir imposer d'autres missions par une équipe en place.
- Le projet CP à 12 de notre ministre est l'objet de beaucoup d'inquiétudes au sein des équipes et ce que nous entendons ne correspond en rien aux annonces que vous nous avez faites en CTA.
- L'ASH n'a fait l'objet d'aucun écrit, ni pour les affectations définitives, ni pour les affectations provisoires, ni pour les potentiels départs en formation. Cette situation délibérément nébuleuse laisse la part belle au clientélisme et aux bricolages sans cadre dont les collègues feront les frais.

Mais ce déficit d'écrits dans notre académie va plus loin, puisque les collègues qui s'adressent, eux, par écrit à l'administration, ne reçoivent pas de réponse.



## Une école de qualité pour tous !

C'est le cas des PE ayant demandé un détachement dans le corps des certifiés ou des PLP, des collègues qui ont sollicité un re-examen de leur demande d'excuse, des collègues qui demandent des postes à profil...

Non seulement les collègues ne reçoivent pas de réponse à leurs demandes, mais encore des tas de décisions sont prises sans avis de la CAPD, en toute illégalité :

- Demandes de détachement dans une autre fonction publique
- Refus d'excuse jamais évoqués en CAPD
- Gestion des demandes de stages PAF, des départs en stage et des refus
- Demandes de stages ministériels (MIN)

Monsieur le recteur, l'académie dont vous avez la responsabilité, par nomination ministérielle, dysfonctionne gravement, ne respectant ni les collègues, ni les élèves, ni les instances. Par votre absence, votre silence, votre renoncement, vous ne faites qu'aggraver les carences déjà lourdes d'une académie en souffrance.

Le SNUipp-FSU Guyane a toujours eu un discours clair et revendicatif, dès votre arrivée. Le SNUipp-FSU n'a pas caché ses inquiétudes quant à l'état des lieux alarmant de notre académie, ni ses ambitions pour que l'Ecole de la République soit vraiment une chance pour tous les enfants de Guyane.

Le SNUipp-FSU Guyane a rapidement compris qu'on ne pouvait pas compter sur vous, mais nos collègues nous ont élus et nous ne renoncerons jamais pour faire respecter leurs droits.

Cayenne, le 6 juillet 2017

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU Guyane